



## Lettre 11 – Janvier 2021

Cette terre entourée de multiples personnes, ne ressemble-t-elle pas à une structure de covid-19 ? Mais l'arrivée des émigrées (une pandémie?) ne s'arrête pas. Les lois qui ont été votées pour limiter l'arrivée des migrants ne fonctionnent pas ; c'est comme un vaccin qui ne fonctionnerait pas. La seule solution est d'élaborer chacun, en soi, les réactions qui permettent de vaincre la peur de l'étranger, ce dernier assurant la diversité biologique de l'être humain.

La plupart des gouvernements réagissent à l'arrivée de personnes étrangères, en prenant des décisions qui concernent le court-terme. Si cela peut avoir une action pour des questions électorales, cela ne règle pas la question qui se pose sur le long terme. S'il faut trouver des solutions pour que des milliers de personnes puissent passer l'hiver sans souffrir du froid (comme en Bosnie), ou ne pas périr en mer (atlantique ou méditerranée), il faut organiser les arrivées de ces personnes qui cherchent à travailler et à s'établir dans un lieu où malgré les dangers encourus, tout est mieux que ce qu'ils laissent derrière eux. Personne n'est heureux de quitter son pays, le lieu qui l'a vu naître. C'est méditer particulièrement en cette période de Noël.

Au milieu des informations tristes ou sinistres qui pleuvent sur les divers sites examinés, sont surligné en bleu les **bonnes nouvelles**. Nous en avons besoin pour continuer les cercles de silence qui comporte de moins en moins de participants et qui se déroulent le plus souvent dans l'indifférence générale.

**Je souhaite une bonne année à tous ceux qui participent aux cercles de silence, qu'ils y soient présents, ou qui les approuvent, ainsi qu'à tous ceux qui prennent de leur temps pour se consacrer à l'aide de nos « frères humains » (François Villon) qui viennent vers nous, malgré les difficultés, pour nous apporter leur richesse, tels des rois mages.**

**Et rêvons d'un monde où les hommes auraient compris que la diversité améliore la compréhension de soi, des autres et du monde.**

Michel Girard

### **Journée Internationale des migrants 18 décembre 2020**

Le 18 décembre, pour la Journée internationale des migrants, nous rejoignons les collectifs de sans-papiers et tous leurs soutiens pour un acte 4 : **continuer la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des centres de rétention administrative (CRA) et le logement pour tous.**

A notre connaissance cette journée a été suivie par particulier par les cercles de : Aix en Provence, Le Havre, Pau, Toulouse-Cornebarrieu, Tours.

### **LES CERCLES**

Divers cercles de silence ont repris leur présence sur la voie publique en Décembre : Aix-pays d'Aigues, Grenoble, Haguenau, Saint-Gaudens, Le Havre, Mantes, Maubeuge, Montpellier, Paris-Palais Royal, Strasbourg, Troyes.

D'autres, en Décembre, se sont tenus d'une manière virtuelle ou pas du tout : Cergy-Pontoise, Pau, Rouen, Toulouse, Versailles.

Peut-être faudra-t-il modifier les horaires des cercles de silence avec les couvre-feux !

**Veuillez nous faire savoir si vos cercles de silence continuent, afin que nous puissions mettre à jour le tableau des cercles en France, que Michel Elie élabore depuis de nombreuses années.**

## **CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE**

Une étude révèle que **les CRA** dont certains ont été maintenus ouverts pendant les périodes de confinement malgré l'impossibilité de renvoyer dans leur pays d'origine les personnes placées en rétention, sont des lieux où l'on observe les troubles psychiques les plus forts (crises d'angoisse ou hallucinations). Leur prise en charge médicale est quasi-inexistante mais la pratique de l'isolement à des fins répressives aggrave souvent un état déjà à risque.

L'isolement provoqué par l'épidémie de Covid-19 a aggravé ces troubles qui peuvent être observés chez certains jeunes migrants traumatisés par leur exil. Cela s'explique notamment par l'arrêt de la plupart des interactions sociales, en particulier avec les ONG, quand celles-ci ne peuvent plus agir.

L'État considère que ces centres sont un sas avant un départ vers l'étranger. Résultat : on ne s'occupe plus de la souffrance des retenus. L'an dernier, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a dénoncé avec virulence la difficulté d'accès aux soins dans les CRA, notamment psychiatriques. Les placements en CRA de personnes atteintes de pathologies mentales augmentent, tout comme les actes de détresse.

Des dizaines d'enfants sont mis en centre de rétention chaque année.

### **CORNEBARRIEU – TOULOUSE**

Mardi 8 décembre 2020, la PAF a violemment réveillé les prisonniers du secteur A, du centre de rétention de Cornebarrieu en banlieue toulousaine. Ils les ont sorti de leur chambre et ont fouillé leurs affaires. La police prétexte une tentative d'évasion alors que personne n'a été retrouvé dehors. Tout au long de la journée la présence policière a été massive au secteur A et aux abords du CRA. La PAF patrouille même sur les pistes de l'aéroport qu'on voit derrière le grillage depuis le secteur A. Finalement, les retenus ont obtenu qu'on les laisse sortir du secteur au moins pour aller voir la Cimade (qui leur fait du conseil juridique) ; depuis deux semaines le secteur A n'arrive pas à accéder à l'OFII.

Dans certains secteurs, les cellules sont insalubres : froid, moisissure, eau stagnante, cafards... En plus, les enfermées ne peuvent pas nettoyer (pas de produit de ménage, pas de balai...) et les agents de ménage ne font que les sols. Il y a eu une coupure d'électricité d'au moins 2 heures, ce qui entraîné la coupure de l'eau, l'annulation des promenades, et le maintien dans un bâtiment très sombre. Malgré des vols dus à l'enfermement et à la pauvreté, en général les femmes enfermées s'entraident : partage des portables, de la nourriture, soutien émotionnel. Ceux qui parlent mieux français aident les autres avec les demandes et les papiers, notamment en parlant aux policiers.

Le 19 décembre, le collectif Toulouse Anti CRA appelait à un rassemblement devant le centre de rétention de Cornebarrieu, afin de manifester un soutien aux retenus, d'appeler à l'abolition des CRA et de dénoncer les violences policières et le racisme d'État. Plusieurs dizaines de personnes sont venues manifester mais à leur arrivée, elles étaient attendues avec un dispositif complètement démesuré : la route passant devant le CRA était fermée des deux côtés 400 mètres avant l'entrée, des plots au sol empêchaient d'avancer, la circulation était déviée, 10 camions de gendarmes prêts à intervenir bloquaient tout accès. Impossible de s'approcher, on n'a donc pas pu ni manifester, ni communiquer avec les prisonniers. Les forces de l'ordre avaient donc peur de cette manifestation. A l'intérieur, le matin même, au secteur A, alors qu'il n'y avait que 18 personnes, 25 policiers sont rentrés dans les chambres avec des casques, des matraques, des « lacrimos » et des extincteurs. Il n'a pas été possible aux manifestants d'exprimer leur soutien aux retenus. Ce dispositif, à l'extérieur comme à l'intérieur, a pour but d'intimider les retenus, de les décourager de lutter, mais aussi de décourager les manifestants qui dénoncent les violences policières et relaient la parole des personnes enfermées.

## LE MESNIL-AMELOT

Trois hommes détenus, ou anciennement détenus, au CRA du Mesnil-Amelot affirment avoir subi des fouilles à nu. Ils ont souhaité porter plainte contre les personnes ayant effectué les fouilles. La Cimade s'est chargée de déposer la plainte devant le parquet de Meaux. L'ensemble des lois et règlements prévoient que les fouilles soient effectuées, uniquement dans les prisons, et de manière très précises et encadrées. on souhaite que la justice puisse faire son travail et donc qu'il y ait une enquête car, si les faits sont avérés, ils sont très graves. Il est nécessaire aussi que les personnes en question soient tenues informées des suites de leur plainte. Il existe un problème : les plaintes sont rarement suivies de faits dans les CRA. Par ailleurs il existe un dysfonctionnement global qui fait que les plaignants ne sont pas informés des suites données par le parquet.

## FRANCE

### Une aide soignante va obtenir un titre de séjour

Mariée à un Français avec qui elle a vécu pendant 20 ans au Bénin, Lydia Veyrat est arrivée en France en mai 2019 après la mort de son époux. Le couple avait prévu de venir s'installer dans l'Hexagone pour des raisons médicales, Monsieur Veyrat étant très malade. Cet ingénieur en électricité n'a malheureusement pas eu le temps d'arriver en France et est mort dans son pays.

Lydia Veyrat – qui avait déjà quitté son emploi d'infirmière au Bénin pour s'installer en France – a décidé de venir seule en Savoie afin de régler la succession de son mari. Elle a rapidement trouvé un emploi d'aide-soignante et avait signé un CDI dans un Ehpad en octobre dernier. Pourtant, son renouvellement de titre de séjour a été refusé et elle a reçu un OQTF au motif, qu'elle ne serait pas assez intégrée à la société française. Le recours déposé par son avocat devant le tribunal administratif de Grenoble avait été rejeté.

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté, et le ministre de la Santé ont annoncé vendredi 27 novembre qu'elle va pouvoir obtenir un titre de séjour lui permettant de rester en France. C'est un soulagement immense pour elle. C'est le fait que Mme Veyrat soit soignante qui a débloqué les choses. Mais la préfecture risque de "traîner la patte" comme d'habitude.

### Histoire d'une France Chaleureuse, accueillante

Une exploration des ressorts de l'empathie et de l'entraide.

Julia Monfort, journaliste pour les droits humains et les migrations, a reçu chez elle un réfugié. Sa vision du monde des migrants a changé, et elle a décidé de poursuivre l'expérience. Il en est sorti un livre : [Carnets de Solidarité](https://www.carnetsdesolidarite.fr/), préface d'Abd Al Malik, (Payot) 259 pages – 18 euros. <https://www.carnetsdesolidarite.fr/> et des vidéos qui sont visibles sur YouTube, par lesquelles elle fait passé ses rencontres avec des migrants (<https://www.youtube.com/c/JuliaMontfortJournaliste/videos>)

### Le débat sur l'accueil des réfugiés entre valeurs, émotion et intérêts

<https://theconversation.com/le-debat-sur-laccueil-des-refugies-entre-valeurs-emotion-et-interets-47524>

On entend deux discours, vis-à-vis des réfugiés. 1) l'un qui, au nom du réalisme, prétend que ce choix n'est pas réalisable, qu'il n'aura que des effets négatifs, et qui conclut à la nécessité de fermer les frontières ; 2) l'autre, plus répandu, qui défend ce choix en se basant sur : les valeurs, les émotions morales et les intérêts bien compris.

Les valeurs sont celles de la morale universelle : les droits de l'homme et la solidarité vis-à-vis des plus démunis, le droit d'asile en étant l'une des expressions.

L'émotion est la compassion qui naît des reportages sur des populations fuyant la guerre et la misère et qui fait prendre conscience que ces femmes, enfants et hommes pourraient être de

notre famille.

L'intérêt est le bénéfice en matière de croissance que pourrait tirer notre économie de l'arrivée des réfugiés. De plus, le nombre des réfugiés est petit au regard de la population française. Ainsi l'accueil des réfugiés ne posera pas des problèmes de grande ampleur.

Comment alors comprendre qu'une partie de la population française manifeste une réticence à l'accueil des réfugiés ?

En ce qui concerne les valeurs, ne faut-il pas prendre en compte à la fois : les réfugiés, et les Roms, et les français qui sont en dessous du seuil de pauvreté ?

Pour ce qui est de l'émotion, l'image d'un enfant mort, sur une plage, rappelle brutalement que les enfants des réfugiés sont des enfants comme les nôtres. Mais l'accumulation de ces images de naufrages, de clôtures barbelées, devient une habitude, et l'émotion, un moment exprimée, tombe dans l'oubli. Peut-être justement parce que ce ne sont que des images et que la réalité de la vie des ces personnes disparaît.

L'intérêt réside en ce que les réfugiés, les migrants, sont présentés à la fois comme une main-d'œuvre qualifiée qui va répondre à des besoins que nous ne pouvons satisfaire et une main d'œuvre qui occupera les emplois dont ne veulent pas les Français et permettra à ces derniers de se tourner vers des emplois plus qualifiés. Pourquoi refusé de régulariser les sans-papiers, les immigrés clandestins, alors même que l'on sait qu'une partie d'entre eux travaillent et payent leurs impôts ? Intègre-t-on dans le raisonnement le coût et l'inefficacité de la maîtrise des migrants par des quotas ?

## **Un nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés en France**

La ministre déléguée à la Citoyenneté l'a présenté vendredi 18 décembre 2020, il s'appliquera le 4 janvier 2021 pour une période de deux ans.

Les demandeurs d'asile qui sont issus des régions en tension (comme à Paris et ses alentours) pourront être orientés, lors de l'entretien de l'OFII, vers des régions dans lesquelles des places sont disponibles. 4 500 places d'hébergement supplémentaires, seront créées en 2021 en dehors de l'Île-de-France. Un titre de transport leur sera remis pour rejoindre, sous cinq jours, la région d'accueil et le centre. Si le demandeur refuse l'offre d'orientation régionale, l'OFII ne proposera pas d'autre hébergement et l'allocation pour demandeur d'asile ne sera pas versée. L'État prévoit, ainsi, de faire passer de 46% à 23% la prise en charge de la demande d'asile en Île-de-France. Le demandeur d'asile passera environ un mois dans une structure provisoire où seront assurés hébergement, domiciliation et suivi social et administratif, avant d'être dirigé vers un centre d'hébergement de la même région, en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ou en hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA), jusqu'à la fin de l'instruction par l'OFPRA ou la CNDA. Le demandeur d'asile devra impérativement rester au sein de sa région d'accueil pendant toute la durée d'instruction de son dossier, sous peine de perdre ses droits aux conditions matérielles d'accueil, y compris l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) et la Protection universelle maladie.

Mais de nombreux demandeurs d'asile rechignent à quitter l'Île-de-France car ils y ont des contacts, une communauté qui peuvent les aider, ou des opportunités professionnelles, plus ou moins légales, pour arrondir leur fin de mois. Par ailleurs, si on réserve les places des régions à ceux qui sont en Île-de-France, un homme isolé qui a déjà peu de chances d'avoir une place risque de se précipiter vers Paris en espérant être relocalisé. Cela peut provoquer une logique centrifuge si on ne prend pas assez en compte ceux qui sont déjà présents sur le territoire. Enfin, bien qu'en 2020, le nombre de demandes enregistrées a spectaculairement chuté en raison de la fermeture des frontières (75 000 demandes), en 2021, si le nombre de demandes est très important, comme en

2019 (environ 135 000 premières demandes en métropole), le nombre de places en région sera aussi insuffisant."

A partir de la troisième semaine de janvier, une cellule de coordination sur la gestion des **campements en région Parisienne** sera lancée. Elle sera chargée à la fois de gérer l'urgence et de travailler sur la fluidité des parcours.

Quant à l'**outre-mer**, le ministère de l'Intérieur assure qu'une "feuille de route pour l'Outre-mer" doit être "finalisée au premier semestre 2021", comportant notamment des créations de places d'hébergement.

## Les préfectures

En dématérialisant les prises de **rendez-vous**, les préfectures ont quasiment fermé les portes de l'admission exceptionnelle au séjour, seule voie d'accès à une vie normale pour tant de personnes présentes en France depuis de nombreuses années, et qui vivent, travaillent, étudient parmi nous. Les files d'attente ont disparu, puisqu'il faut passer par internet pour accéder à une première demande ou à un renouvellement de titre de séjour. Mais il est très difficile, voire impossible d'obtenir un rendez-vous, et de recevoir un récépissé de dépôt de dossier. Ces pratiques préfectorales qui ne prévoient pas différentes voies d'accès au séjour sont parfois **en contradiction avec la loi**, puisque le Code du Séjour impose aux jeunes devenant majeurs de solliciter leur régularisation dans leur 19ème année, alors qu'ils ne peuvent trouver de Rendez-vous depuis des mois, et qu'ils voient, ainsi, leur parcours de formation fragilisé et leur insertion sociale et professionnelle compromise.

## Visas pour la France

Covid-19 oblige, certaines procédures de demandes de visas pour la France venant de zones où la circulation du virus est considérée comme active ont été **bloquées** en mars. Mais depuis l'été, à la faveur de la réouverture des frontières, quelques-unes ont pu reprendre pour les conjoints et enfants de ressortissants français, les étudiants, les enseignants et certains salariés étrangers, comme les saisonniers. Les demandes déposées par les familles de résidents étrangers installés légalement en France restent, elles, bloquées par les administrations. Cela bloque les regroupements familiaux qui ont été autorisés depuis 2019. Des centaines de personnes sont actuellement dans ce cas : Algériens, Marocains, Tunisiens, Sénégalais, Maliens, Ivoiriens, etc.

Le 16 décembre, neuf associations, dont la Ligue des droits de l'Homme, se sont emparées de cette affaire et ont saisi le juge des référés du Conseil d'État. "Cette décision (...) porte une **atteinte** disproportionnée à **plusieurs droits fondamentaux** en particulier, le droit d'asile, le droit de vivre en famille et le droit au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant".

## **700 personnes « en première ligne » dans la crise sanitaire vont être naturalisées.**

Mi-septembre 2020, la ministre déléguée à la Citoyenneté indiquait que les étrangers qui ont travaillé en première ligne pendant le confinement seront naturalisés plus vite en reconnaissance de leur engagement. Dix-sept secteurs d'activité sont cités visés dont : l'aide à domicile, l'entretien, l'agriculture, l'éducation, la santé... Le 22 décembre, près de 3 000 dossiers ont été déposés en préfecture, et 74 personnes ont acquis la nationalité française et 693 sont en passe de l'obtenir. Mais il faudra qu'elles s'arment de patience car les rendez-vous pour déposer un dossier de naturalisation, en préfecture, sont à un niveau record. Cette mesure est une goutte d'eau si l'on compare ce nombre à celui des 50 000 naturalisations acquises chaque année par la procédure classique.

Mais La directive concerne uniquement les étrangers en situation régulière en France, car porteurs d'un titre de séjour. La régularisation des quelque 350 000 sans-papiers qui vivent dans l'Hexagone n'est pas prévue. Mais n'oublions pas que de nombreux travailleurs sans-papiers

employés dans l'hôtellerie ou la restauration ont perdu leur emploi et n'ont pas pu bénéficier des aides de l'État, comme le chômage partiel.

Cette mesure est positive, mais elle passe à côté des enjeux majeurs de l'accès aux droits des personnes étrangères en France. L'impact est très marginal sur l'accès au droit des étrangers.

## BESANÇON

**Un boulanger est prêt à tout pour garder son apprenti** qu'il a formé au métier. C'est anormal de faire partir un garçon qui veut travailler, qui a du potentiel, alors que dans la profession on a tellement de mal pour trouver des employés. Ce jeune guinéen est arrivé en France il y a deux ans et demi. Il a appris le français et a intégré un CAP de boulanger et travaille depuis un an et demi. Il doit être diplômé en juin 2021. Mais il est devenu majeur, et est menacé d'expulsion. Le 2 janvier, il doit quitter le territoire. Pour soutenir sa cause, son employeur a entamé une **grève de la faim** le 3 janvier 2021. Il a lancé une pétition qui a recueilli plus de 120 000 signatures en une semaine. Une prochaine audience administrative est prévue à la fin du mois. Le 6 janvier, la maire de Besançon, soutenue par les exécutifs de la ville, a écrit au ministre de l'intérieur pour lui demander solennellement, de s'opposer à cette expulsion et de régulariser ce jeune homme.

## BRIANÇON

Au printemps 2018, au col de l'Échelle près de Briançon, des militants de **Génération Identitaire** vêtus de doudounes bleues ressemblant à celles de gendarmes avaient multiplié les démonstrations d'hostilité aux migrants à la frontière franco-italienne : patrouilles de nuit et déploiement d'une chaîne humaine très médiatisée sous la bannière "Defend Europe". Les migrants avaient été signalés par Génération identitaire à la police aux frontières (PAF) et parfois accompagnés jusqu'à ses locaux. "Aucun des migrants auditionnés n'avait indiqué avoir confondu ces individus avec les forces de l'ordre alors même qu'il s'agissait de personnes en détresse, affaiblies, maîtrisant peu ou pas le français". Dans son arrêt de **relaxe**, la cour d'appel estime que cette chaîne humaine était une action "purement de propagande politique", "à visée médiatique" et "annoncée comme telle". Elle n'était donc pas "de nature à créer une confusion dans l'esprit du public avec l'exercice des forces de l'ordre". L'association « tous migrants » est stupéfaite. Et ce d'autant plus, que certains des bénévoles ont été condamnés et que d'autres sont poursuivis pour l'aide qu'ils apportent aux exilés. Cet arrêt augure mal pour ceux qui militent pour les droits fondamentaux, et crée deux poids deux mesures par rapport à la criminalisation des militants venant à l'aide des plus démunis.

A la **frontière franco-italienne** (col du montgenèvre), **un député européen et un sénateur** ont pu observer début décembre 2020, les stratégies de la police aux frontières pour empêcher l'accès des migrants au territoire. Ce jour-là 25 afghans 3 tunisiens 2 femmes enceintes de 8 mois et 3 mois et des enfants ont été encadrés par la police pour être reconduits en Italie. Ils sont refoulés au mépris de la demande d'asile. Ce même jour, le **tribunal administratif** condamne la France pour ces pratiques, en suivant un **jugement d'un conseil d'état**. Les élus indiquent qu'il faut qu'ils demandent l'asile en France car ils seront mis en lieux d'accueil en attente de l'examen de leur demande.

Le **conseil d'état** a décidé le 27 novembre 2020 que « **un refus d'entrée ne peut être opposé à un étranger qui a pénétré sur le territoire en franchissant une frontière intérieure terrestre** ». En confirmant l'illégalité des pratiques de l'administration à la frontière franco-italienne, que les associations ne cessent de dénoncer, cette décision pose les bases d'une reconnaissance de l'illégalité de la privation de liberté des personnes exilées à cette frontière. La reconnaissance et la sanction des violations quotidiennes des droits des personnes exilées à la frontière franco-italienne,

doivent désormais se traduire dans les faits. Il faut que cessent ces pratiques qui violent les droits et mettent en danger la vie de nombreuses personnes, chaque jour, aux frontières françaises.

Chaque année, **300 personnes passent par les montagnes**, et même durant l'hiver.

### **Le refuge solidaire**

Le « Refuge solidaire » de Briançon, accueille des migrants, pour les repas et les couchages pour une période ne dépassant « théoriquement » pas 3 jours. Les Français engagés sont sur la même longueur d'ondes que les militants de Bardonecchia (Italie) qui maraudent en montagne. Des migrants, qui passent par le col du Montgenèvre, malgré la police viennent au Refuge Solidaire. Grâce aux bonnes relations entretenues avec les responsables des deux refuges côté italien, les Français savent à peu près le nombre de personnes susceptibles d'arriver à Briançon. Sans être tendus, les rapports avec la police à Briançon tiennent du jeu de cache-cache. Le bail de l'ancien local des CRS est arrivé à échéance mais le Maire a finalement laissé jusqu'à fin avril 2021 pour trouver un nouveau lieu, afin de poursuivre cette démarche citoyenne, soutenue par l'Église diocésaine. On peut soutenir le Refuge en faisant un don aux grandes associations.

## **CALAIS**

La **saga «anti-migrants»** continue : après avoir supprimé des arbres pour que les réfugiés ne puissent pas s'installer dans les bois, sur ordre de l'État, la Ville a fait installer jeudi 17 décembre d'énormes rochers devant l'entrée du Fort Nieulay, près de Coquelles, pour empêcher les véhicules d'accéder au parvis devant la citadelle. Salam, Utopia 56 et d'autres collectifs y distribuaient de la nourriture, Médecins du monde y prodiguait des soins de santé, la Croix-Rouge y mettait en place son programme de rétablissement des liens familiaux, la Cabane juridique y fournissait une aide juridique, et le Secours Catholique y apportait notamment des prises électriques pour recharger les téléphones des migrants. Éparpillés dans la région, les exilés peinent à atteindre les humanitaires et sont empêchés d'accéder à des services de base que l'État ne leur apportent pas, au mépris de leurs droits fondamentaux.

Entre 400 et 800 migrants vivent sur des campements de fortune dans le Calais. En plein hiver, plusieurs cas d'hypothermie ont été observés. Mais **les évacuations se multiplient** sans proposition de prise en charge par les autorités.

Le 29 septembre 2020, sur la zone dite du Virval, où campaient plus de 800 exilés, eut lieu une expulsion : la plus importante opération de ce type depuis le démantèlement de la "jungle" de Calais en 2016. Selon les associations, cette expulsion fut chaotique et violente. Il y a eu l'obligation, au petit matin, de monter dans des bus en direction de centres d'hébergements éloignés du Calais (Toulouse, Nice, Brest...), l'encercllement par les forces de l'ordre du terrain expulsé, le bouclage du périmètre empêchant les interventions des associations humanitaires et l'arrestation des personnes refusant de monter dans les bus". Onze migrants et huit associations, dont la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique et l'Auberge des migrants, avaient saisi la justice et assigné le préfet du Pas-de-Calais pour contester l'évacuation d'un camp de migrants. Les associations ont été déboutées mercredi 6 janvier 2021 par le tribunal de Boulogne-sur-mer, qui s'est déclaré incompétent. Le juge a néanmoins considéré que "les témoignages produits ne permettent pas de conclure à l'emploi de la contrainte durant la phase de mise à l'abri", et a engagé les parties demanderessees "à mieux se pourvoir". Le juge dit, en parfait décalage avec la réalité, qu'il n'y a pas eu de contrainte ce jour-là. Selon lui, la contrainte ne serait évidente que s'il y avait eu des violences policières. L'avocat assure que « Si la justice française n'est pas en mesure de dire correctement le droit, nous irons jusqu'à la Cour européenne s'il le faut. »

Environ un millier de migrants sont actuellement entre Calais et Grande-Synthe, exposés à des expulsions quasi quotidiennes de leurs campements de fortune alors que les températures ont chuté ces derniers jours. Le dispositif Grand froid n'a pas encore été enclenché par les préfetures du Nord et du Pas-de-Calais. Les associations qui dénoncent les conditions de vie inhumaines des

exilés, appellent à sa mise en place de toute urgence. Depuis plusieurs nuits, il fait entre 1° et 3° et la région est également en proie à des pluies et des vents forts. Laisser les gens dehors fait partie de la politique qui consiste à les décourager de s'installer ici. Les associations distribuent des tentes et duvets et du bois de chauffage. Les évacuations de campements qui ont lieu toutes les 48 heures et s'accompagnent souvent de la destruction des affaires personnelles des personnes migrantes obligeant les associations à distribuer sans cesse du nouveau matériel. La préfecture du Nord assure que les personnes migrantes souhaitant être mises à l'abri peuvent, chaque jour ouvré de la semaine, se signaler auprès des maraudeurs de l'association mandatée par l'État, afin d'être hébergées.

## **Interdit d'entrer : évacuations de campements**

A cinq reprises, les 29 et 30 décembre 2020, les forces de l'ordre ont interdit à deux journalistes de pénétrer à l'intérieur des périmètres de sécurité instaurés autour des sites où étaient en cours des opérations d'évacuation de campements sauvages. Les journalistes ont déposé mercredi 30 décembre 2020 un recours en « référé-liberté » devant le tribunal administratif de Lille. Ils dénonçaient une « entrave » à la liberté d'informer pour avoir été « empêchés » par la préfecture d'accéder à des évacuations de migrants sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais. Selon eux, ces interdictions avaient ainsi porté une **atteinte** grave et manifestement illégale aux libertés fondamentales que sont la **liberté d'expression**, le droit à la dignité humaine, l'interdiction de traitements inhumains et dégradants et le droit de tout citoyen à demander des comptes à tout agent public. Le 5 janvier 2021, le tribunal administratif de Lille a rejeté la demande de les autoriser à accéder aux différents sites où il est procédé à l'évacuation de campements sur les territoires des communes de Grande-Synthe, Coquelles et Calais, au motif notamment "qu'il a été indiqué en défense par les représentants des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais que les évacuations étaient terminées". Dans ces conditions, le juge a estimé que n'était pas caractérisée une situation d'urgence justifiant le prononcé de l'injonction demandée par les deux journalistes dans le délai de 48 heures prévu en matière de référé-liberté.

Le Tribunal administratif a décidé le 24 décembre l'**évacuation des populations migrantes** vivant sous les ponts de Calais (environ 80 tentes): le "dispositif humanitaire" mis en place par l'état n'apparaît toujours pas répondre aux besoins de cette population qui, évacuée sans cesse, revient toujours...

## **Brexit et migrants**

À proximité de l'entrée du tunnel sous la Manche Le Brexit engendre des embouteillages monstres au niveau de la frontière franco-britannique. Les migrants sont de plus en plus nombreux à tenter de monter dans les véhicules pour atteindre clandestinement l'Angleterre. La police aux frontières et la *Border force* [police britannique] contrôlent 100% des poids-lourds. Les violences de la police ( lacrymogène, morsure de chiens, coup de matraque,...) se sont accentuées. Plusieurs migrants ont été emmenés à l'hôpital ; plusieurs plaintes ont été déposées contre les policiers par des migrants.

### **Un point sur les changements que le Brexit entraînera pour les migrants souhaitant se rendre dans ce pays.**

Les politiques d'asile et d'immigration ne figurent pas dans l'accord de Brexit signé entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Elles feront l'objet de futures négociations.

Le règlement de « dublin » cesse. Un nouveau règlement visant à remplacer Dublin n'a pas encore été trouvé. Pour l'heure, la situation est donc floue et cela pourrait être le cas pendant plusieurs mois. Il pourrait y avoir des accords bilatéraux avec chaque pays.



Les réunifications familiales se révéleront désormais bien plus compliquées à mettre en œuvre, car le droit britannique est beaucoup plus limité en termes d'asile. Une réunification ne sera possible que si la personne résidant au Royaume-Uni bénéficie de la protection subsidiaire ou du statut de réfugié. Les mineurs non accompagnés ne pourront rejoindre qu'un père ou une mère. Plus de 95% des migrants ne pourront plus être réunis avec leur famille au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni maintient le principe de non-refoulement selon lequel un réfugié ne doit pas être renvoyé dans un pays où sa vie ou sa liberté sont gravement menacées.

Les accords entre la France et le Royaume-Uni ne sont pas remis en cause par le Brexit. Ils interdisent le passage des non-ressortissants de l'Union européenne sans visa vers ce territoire situé hors zone Schengen. Pour les migrants de la région de Calais et qui essaient de se rendre illégalement en Angleterre, peu de changements sont à prévoir. Mais la sécurité a été renforcée dans la région, et une vigilance accrue est observée autour des poids lourds.

Les migrants Européens seront les plus touchés par le Brexit, en particulier ceux qui veulent y travailler et plus spécifiquement les migrants peu qualifiés.

La frontière britannique est située en France depuis les accords du Touquet signé en 2003. Avec le Brexit ils ne sont plus valables. Pour le directeur du port de Calais, ils doivent être renégociés : *«Boris Johnson voulant être maître de ses frontières, il faut que quelque chose se passe pour celle qui est à Calais. Ça nous coûte beaucoup d'argent et nous ne sommes pas subventionnés.»* Le Royaume-Uni doit assumer et réintégrer la frontière sur son territoire.

## **CÔTES D'ARMOR**

Plus de 30 conseillers municipaux locaux ont répondu à l'alerte lancée sur les pratiques de la préfecture des côtes d'Armor en matière d'immigration. Ces élus, par le biais de cette tribune collective, veulent dénoncer les pratiques de la préfecture à propos du sort réservé aux jeunes migrants non accompagnés, mineurs ou jeunes majeurs arrivés mineurs précédemment.

Alors que les démarches relatives aux demandes de titres de séjour étaient déjà depuis plusieurs années de plus en plus difficiles, que pour accéder à un rendez-vous à la Préfecture, le traitement des dossiers s'allonge sans cesse (de nombreux mois, voire années), les tracasseries s'accumulent. Le plus insupportable est l'absence de réponses aux demandes formulées par les personnes qui en raison de cette politique du vide se retrouvent dans des situations d'extrême précarité (impossibilité de travailler, difficultés de trouver un logement, impossibilité d'obtenir des prestations ou aides institutionnelles si ce n'est celles délivrées par les associations humanitaires).

## **MAYOTTE**

Depuis plusieurs mois, les demandeurs et demandeuses d'asile à Mayotte protestent contre les conditions de vie qui leur sont réservées dans le 101<sup>e</sup> département et réclament le respect de leurs droits. Le 16 décembre 2020, comme tous les jours depuis près de deux mois, ils et elles étaient nombreux à manifester pacifiquement devant les locaux de l'association Solidarité Mayotte - seule association du département en charge de l'accompagnement administratif et social des demandeurs d'asile et des réfugiés - lorsque les forces de l'ordre ont mené une opération de « vérification d'identité ». À l'issue de ces contrôles, plus d'une vingtaine de personnes ont été conduites au centre de rétention administrative de Pamandzi en exécution d'une mesure d'éloignement assortie d'une interdiction de retour sur le territoire français. Ces femmes, ces hommes et ces enfants ont en commun d'avoir respecté la procédure mise en place par l'administration, en se présentant auprès du service de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) géré par l'association Solidarité Mayotte, habilité depuis le mois de mai 2019 à remettre des convocations au guichet unique pour demandeurs d'asile (Guda).

Ces convocations au Guda ont tardé à venir ; il a été demandé aux intéressé-es de patienter plusieurs semaines, ou mois, avant d'espérer obtenir cette convocation nécessaire à l'enregistrement de leur demande d'asile. Dans l'intervalle, ils et elles se maintiennent sur le territoire sans aucun document

justifiant de la régularité de leur séjour en France et risquent d'être interpellées à tout moment. Alors que la préfecture de Mayotte accuse un retard de plus de 4 mois dans l'enregistrement des demandes d'asile, c'est sans la moindre hésitation qu'elle décide d'enfermer des personnes sollicitant la protection de la France. En ne prévoyant pas un nombre de rendez-vous en préfecture corrélé à la demande réelle, l'administration porte, en toute connaissance de cause et de manière répétée, de graves atteintes au droit fondamental de demander l'asile et prive par conséquent les personnes des maigres droits qui leur sont reconnus par la loi.

Dans la matinée du 18 décembre, une trentaine de policiers nationaux, municipaux, et gendarmes ont procédé, sur ordre de la préfecture, à l'évacuation des lieux d'une cinquantaine de demandeurs et demandeuses d'asile contraints d'élire domicile devant l'association en l'absence de toute solution de logement. Seules 21 personnes se sont vu proposer des places d'hébergement d'urgence, laissant sans aucune autre solution les autres, dont au moins une famille avec une femme enceinte et deux enfants.

## PARIS

Une centaine de migrants et militants associatifs se sont regroupés vendredi 11 décembre 2020 devant l'entrée de la préfecture d'Île-de-France, à Paris, pour réclamer des réquisitions d'immeubles vides afin de loger les personnes à la rue. Il existe 117 000 logements vides à Paris (INSEE). Depuis l'évacuation des exilés place de la République le 23 novembre, environ 500 personnes ont été prises en charge par l'État dans des hébergements d'urgence. Mais les associations, estiment qu'il reste entre 300 et 400 migrants dans la rue ou dans des squats, dans des situations précaires. Mais avec le déconfinement, certains migrants hébergés en structure d'urgence, seront remis à la rue à partir du 15 décembre.

Depuis le début du mois de décembre, le collectif Solidarité migrants Wilson déploie chaque mardi des **maraudes pour distribuer quelques 700 repas** aux personnes migrantes sans abri, de plus en plus isolées dans la capitale. Pour aller à la rencontre des personnes migrantes délogées dès qu'elles s'installent quelque part, leurs maraudes sont devenues mobiles. Les repas sont distribués à tout le monde, exilés ou sans-abri. Ils ne demandent pas les papiers des gens avant de les nourrir. Repoussés à l'extérieur de Paris depuis plusieurs années, les exilés sont, depuis l'évacuation du 17 novembre à Saint-Denis, encore plus isolés qu'avant. Une cinquantaine de bénévoles participent à l'opération et distribuent : barquettes repas, plans de métros, masques, mouchoirs et expliquent comment se rendre au centre de la Croix-Rouge pour les exilés qui se disent mineurs. L'équipe de maraude distribue à la porte de Bercy, puis la gare d'Austerlitz et les quais de la Seine. Le pont Marie dans le centre de Paris, la rue de Rivoli, la gare de l'Est et la porte de la Chapelle. Avec les policiers et les livreurs à vélo, les bénévoles sont les seuls à arpenter la ville endormie par le couvre-feu.

Plus d'un mois après les mises à l'abri des quelques 3000 personnes présentes dans le camp de Saint-Denis, on observe une absence de remises à la rue, même près la fin du confinement, contrairement à ce qui avait été observé au confinement du printemps. Les migrants sont orientés vers des centres plus pérennes, bien que certains d'entre eux soient non conformes aux règles sanitaires en vigueur. Afin de désengorger la région parisienne il y a eu des orientations vers d'autres villes et régions Bretagne, Normandie, ou Centre où se trouvent souvent des solutions d'hébergement à la clé. Ces orientations ont été plus nombreuses que durant le premier confinement. Notamment celles effectuées vers des CAES (centres d'accueil et d'examen de la situation). Il y a une **réelle volonté de mettre le maximum de personnes à l'abri et de faire disparaître les campements sauvages. Il y a eu de gros moyens mobilisés.**

Les collectifs restent néanmoins vigilants en ce qui concerne les centaines de migrants qui n'ont pas été pris en charge et qui dorment toujours sur les trottoirs du nord de Paris.

La mairie de Paris après l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil de jour à deux pas du Louvre, dans le 1er arrondissement (voir lettre 9) ouvre une **halte pour migrantes sans-abri** afin de permettre aux femmes de se reposer et d'être accompagnées pour trouver une solution d'hébergement pérenne. Il y est également possible de se restaurer sur place et de prendre une douche. Ouverte le 22 décembre au cœur de la mairie du 18e arrondissement de Paris elle est gérée par Emmaüs Solidarité en partenariat avec l'ADSF (Agir pour la santé des femmes). Aménagé et rénové aux frais de la municipalité elle est ouverte sept jours sur sept, de 20 heures à 8 heures. Les 17 places sont attribuées chaque jour "après orientation par le service intégré de l'accueil et de l'orientation du Samusocial, par l'association Agir pour la santé des femmes, ADSF, ou pendant des maraudes.

Selon le dernier décompte effectué fin janvier 2020 dans le cadre de la Nuit de la solidarité, quelque **3 600 personnes dorment dans les rues de la capitale, dont 420 de femmes** (12%). Il existe plusieurs haltes pour hommes, comme celle de l'Agora dans le 1er arrondissement. Pour femmes, il y a quelques centres d'hébergement d'urgence, mais il n'y avait aucune halte de nuit dans le nord de Paris. Cela répond à un vrai besoin urgent. Une structure similaire pour hommes ainsi qu'un centre d'hébergement ont vu le jour dans le bois de Vincennes. Une "maison régionale des femmes" située dans le 17e arrondissement a été inaugurée fin novembre par la présidente de la région Île-de-France ; ce centre d'hébergement d'urgence pourra, à terme, accueillir 95 femmes, chacune pour une durée de 18 mois. Depuis décembre 2018, l'Hôtel de Ville de Paris a ouvert dans ses locaux une halte où une cinquantaine de femmes peuvent dormir, et 75 être accueillies en journée. Une autre halte a été ouverte dans la mairie du 5e arrondissement, ainsi que la Cité des dames, dans le 13e arrondissement, et "L'espace femmes" Charonne (10e) qui accueille en journée un public féminin en grande difficulté.

## **Paris-Orly**

Neuf personnes kurdes irakiens (dont une femme enceinte et un mineur), sans-papiers voyageant en **jet privé** autrichien en provenance de Turquie ont été interpellées dimanche 13 décembre à l'aéroport parisien d'Orly. Ils ont demandé l'asile. Les enquêteurs de la PAF ont retrouvé des documents d'identité déchirés dans la carlingue de l'avion. Le parquet de Créteil a ouvert une enquête pour aide à l'entrée et au séjour irréguliers. La compagnie Tyrolean Jet Services devra rendre des comptes : une entreprise de transport aérien est punie d'une amende d'un montant maximum de 10 000 euros lorsqu'elle débarque sur le territoire français un non ressortissant d'un État de l'Union européenne, démunie d'un document de voyage ou d'un visa requis par la loi.

## **PORT-EN-BESSIN – HUPPAIN (CALVADOS)**

Douze ressortissants irakiens qui tentaient de rejoindre l'Angleterre ont été pris en charge par les secours dans la nuit de mardi à mercredi 30 décembre 2020. Les neuf hommes et trois femmes, dont deux mineurs occupants l'embarcation ont pu être ramenés sur la terre ferme sains et saufs. Un nourrisson de deux mois, en légère hypothermie, a été transporté, accompagné de sa mère, au centre hospitalier de Bayeux. C'est la première fois qu'on voit des migrants prendre la mer depuis Port-en-Bessin qui est à, 80km de l'Angleterre.

## **REIMS**

Le 3 décembre, huit cars de CRS et autant de voitures de police sont venus en force pour évacuer sans ménagement 43 personnes, dont 19 enfants, qui occupaient quatre maisons abandonnées. Depuis le début de l'été Ces personnes s'étaient réfugiées dans cet abris de fortune, l'État ne se soumettant pas à l'obligation qui lui est faite d'un hébergement inconditionnel pour les personnes en situation de détresse. Des personnes ont été dispersées dans des hôtels, à Reims et

dans son agglomération ainsi qu' à Chalons. Cinq ont été envoyés au centre de rétention administrative à Metz en vue d'une expulsion.

## MANCHE

### **Étrange : Les personnes sont empêchées de rester, mais elles sont aussi empêchées de traverser !**

Depuis le 1er janvier 2020, plus de 1200 personnes ont été interceptées par les autorités françaises et **5600 auraient franchi la Manche**.

Même si la traversée est dangereuse, le quotidien insoutenable sur le littoral, la fermeture annoncée de la frontière britannique et l'arrivée de l'hiver créent une urgence à partir. « L'accueil de jour du Secours catholique est le seul accueil de jour ouvert à Calais ! En ce moment, on estime à 800 le nombre d'exilés. Or nous en avons accueillis jusqu'à 350 dans la cour. Cela exprime combien et nécessaire le besoin de se retrouver et de se stabiliser, dans un contexte où les lieux de vie et de distributions alimentaires changent sans cesse. Voir les mamans avec leurs enfants à l'accueil de jour inspire le sentiment d'une humanité partagée extrêmement forte, d'une grande vulnérabilité et à la fois, d'un immense courage. C'est tout le paradoxe du travail auprès et avec les personnes exilées : à un moment de leur vie, elles traversent un grand moment de fragilité, peut-être de détresse, et en fait, elles ont des parcours, derrière elles et à venir, qui demandent et démontrent une force incroyable. « J'ai parfois l'impression d'être face à des géantes. » (Juliette).

### **Bilan des traversées**

Vendredi 8 janvier 2021, la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord a annoncé que, au cours de 2020 ont été recensés : 868 événements liés à des tentatives ou traversées de migrants par voie maritime, impliquant 9 551 migrants soit quatre fois plus qu'en 2019. Six personnes sont mortes et trois sont disparues. En 2019, 203 tentatives ou traversées impliquant 2 294 migrants avaient été recensées. Ce chiffre avait déjà été multiplié par quatre par rapport à l'année 2018. Quatre décès avaient été déplorés en 2019. Cette accentuation de ce phénomène migratoire s'explique par : les très bonnes conditions météorologiques entre début mars et août, l'augmentation du taux de réussite, l'amélioration des méthodes des passeurs notamment avec des départs multiples sur un espace littoral de près de 200 km, la rentabilité de ces pratiques, ainsi que les difficultés croissantes de passer par les camions en raison du perfectionnement du système de repérage aux frontières. Par ailleurs, les conditions de survie sur le littoral sont de plus en plus difficiles, avec des évacuations massives et une forte pression policière.

## MEDITERRANEE

Un **nouveau navire humanitaire** du collectif italien Mediterranea naviguera en **avril 2021** dans la zone de recherche et de sauvetage, au large de la Libye, à la recherche d'embarcations en détresse. Le Mare Jonio 2, actuellement en travaux au port allemand de Brême, et long de 70 mètres, sera équipé d'un hôpital à bord pour soigner les naufragés. Il sera également doté de drones et de ballons volants afin de survoler la zone à la recherche d'embarcations en détresse. Il pourra accueillir jusqu'à 1 000 migrants.

Au 15 décembre 2020, aucun bateau du genre n'est actif au large de la Libye. La plupart des navires d'ONG sont bloquées par l'Italie comme le Mare Jonio 1, immobilisé au port sicilien d'Augusta depuis le 24 septembre.

Une autre ONG, **Moas**, qui avait quitté la Méditerranée centrale en 2017 suite aux restrictions imposées par l'Italie, devrait aussi être de retour au large des côtes libyennes en 2021.

L'organisation maltaise, en partenariat avec l'ONG allemande Sea-Eye, naviguera dans la zone dès **février 2021 avec le Sea-Eye 4** pour "sauver des vies et sensibiliser à la tragédie qui se déroule en Méditerranée".

Depuis le mois de janvier 2020, près d'un millier de migrants sont morts en mer en tentant de rejoindre l'Europe, dont plus de 700 partis des côtes libyennes.

Selon l'Agence de surveillance des frontières européennes (Frontex), le nombre de traversées en Méditerranée centrale a doublé sur les 10 premiers mois de l'année par rapport à la même période en 2019, pour atteindre 28 400.

À bord du **Colibri 2**, depuis samedi 12 décembre, les pilotes volontaires ont repris leur **mission d'observation au-dessus de la mer** au large de la Libye, à la recherche d'embarcations de migrants en détresse. Ils n'avaient pas effectué de missions depuis la fin de l'année 2019. Chaque rotation emporte un pilote et trois observateurs dont un en contact direct avec un agent de liaison resté au sol. Ce dernier est chargé de prévenir les différents centres de contrôle et de coordination - italiens, maltais ou libyens - lorsqu'un canot en détresse est identifié. Quand une embarcation est vue en grande difficulté, l'avion reste au dessus en attendant l'arrivée des secours prévenus par un collègue à terre. En revanche, si le bateau n'est pas dans un état critique, sa présence est signalée aux autorités compétentes ou aux navires présents à proximité. Depuis 2018, l'association a réalisé 95 vols, repéré 78 bateaux en détresse et participé au sauvetage de près de 6 000 personnes.

Après avoir été bloqué pendant cinq mois par les autorités italiennes, L'ONG de secours aux migrants SOS Méditerranée a annoncé lundi 21 décembre, que son navire **Océan Viking va pouvoir reprendre ses opérations de sauvetage** dans les eaux méditerranéennes. Le bateau rejoint **Marseille** en fin décembre 2020, et après s'être réapprovisionnée et avoir embarqué les membres des équipes de sauvetage et médicales qui auront subi différents tests pour s'assurer de ne pas être positives Covid, le nouveau départ est prévu au cours de la première quinzaine de janvier 2021.

Les exigences demandées par l'Italie, visent à empêcher les navires humanitaires de naviguer. Il y a une absence de volonté politique de la part des pays européens de mettre en place un mécanisme pour sauver des vies. Pour 2021, SOS Méditerranée a lancé un nouvel **appel aux dons citoyens**. Chaque jour passé en mer pour l'Océan Viking coûte 14 000 euros à l'ONG.

Mercredi 23 décembre 2020, l'**Open Arms** est parti de Barcelone pour sa 79e mission et **retourne dans la zone de recherche et de sauvetage**. A Noël, le navire, le seul qui n'est pas bloqué, restera dans les eaux internationales avec pour seule mission de protéger la vie des plus vulnérables en mer. "Nous espérons que pendant ces fêtes de fin d'année, nous pourrions célébrer la vie" a indiqué l'ONG. 265 personnes en détresse en Méditerranée ont été sauvées lors de deux opérations de sauvetage. La première s'est déroulée l'après-midi du 31 décembre. Elle a permis de porter assistance à 169 migrants (12 femmes, six enfants et 40 mineurs voyageant seuls) qui naviguaient dans un bateau en bois de mauvaise qualité. Ces naufragés ont pu passer le premier jour de 2021 en sécurité à bord du navire humanitaire. Samedi 2 janvier 2021, 96 exilés (la plupart d'Érythrée) ont été secourus par l'Open Arms, dont deux femmes et 17 mineurs. Partis le 31 décembre de la ville libyenne de Zawiya, ils ont survécu deux jours en mer sans nourriture, ni eau. Nombre d'entre eux présentent des signes de malnutrition sévère et d'hypothermie. Après des refus répétés de Malte, l'Italie a attribué un port sûr : Porto Empedocle, en Sicile. L'Open Arms a indiqué, dimanche 3 janvier, que les autorités italiennes avaient autorisé le débarquement des 265 migrants au port sûr de Porto Empedocle. Le bateau devrait y accoster lundi 4 janvier dans la journée.

**Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée.** Les femmes dans les centres d'accueil site ; <https://www.infomigrants.net/fr/post/29215/migrations-quelle-place-et-quel-traitement-pour-les-femmes-en-lieux-d-accueil> Un livre de Camille Schmoll (édition : la découverte)

Dans les centres d'accueil, où l'on attend le résultats des demandes d'asile, on ne peut pas apprendre la langue. On ne sait pas quoi faire, tout est marqué par l'ennui. Il y a un mélange de très nombreuses cultures, et la vie culturelle, spirituelle, religieuse, prend une grande place. Les femmes en sortent plus fortes, elle s'émancipent.

## MEDITERRANEE CENTRALE

### LIBAN

Le Liban (6 millions d'habitants) déclare accueillir **1,5 million de Syriens**, dont 300 000 réfugiés palestiniens, en majorité des déplacés de guerre ou des travailleurs. Près d'un million sont inscrits auprès de l'ONU comme réfugiés ayant fui le conflit dans leur pays. Les trois quart vivent sous le seuil de pauvreté. Les tensions entre les réfugiés et la population libanaise se sont aggravées en raison de la crise économique qui frappe le Liban depuis l'automne 2019. Les ONG dénoncent des mesures discriminatoires dont sont victimes les réfugiés au Liban, où l'immense majorité des partis politiques mais aussi une partie de l'opinion publique, réclament leur retour en Syrie. Mais Damas demande à leurs ressortissants, pour rentrer dans leur propre pays, de payer les tests PCR et une chambre d'hôtel où ils doivent effectuer une quarantaine. Beaucoup de familles ne disposent pas de finances nécessaires. De nombreuses personnes tentent de pénétrer illégalement en Syrie. Fin novembre, quelque 270 familles de réfugiés syriens avaient été chassées d'une localité du nord libanais, Bcharré, après une altercation impliquant un ouvrier syrien accusé d'avoir tué un habitant.

Dans un camp précaire de la région de Minié, à majorité sunnite, dans le nord du Liban, vivaient de réfugiés syriens :quelque 600 personnes, des femmes et des enfants en majorité, qui ont été forcées de fuir après des tirs et l'explosion de bombes de gaz. Des habitants issus d'un clan du nord du Liban ont mis le **feu à ce camp** samedi 26 décembre 2020 au soir. Ceci a eu lieu après une altercation avec des réfugiés qui réclamaient à leur employeur le versement de leurs salaires pour des travaux effectués. L'incident a fait des blessés qui ont été transportés dans un hôpital du secteur. Les autorités sont intervenues pour rétablir le calme et éviter des actes de représailles dans cette région qui abrite des dizaines de milliers de réfugiés syriens installés depuis près de dix ans. L'armée libanaise a annoncé l'arrestation de deux Libanais et six Syriens, et la saisie d'armes et de munitions.

Un phénomène nouveau est aujourd'hui enregistré au **Liban** : la multiplication des tentatives de **traversée de la mer vers l'île de Chypre**, située à 160 kilomètres des côtes libanaises. Depuis début septembre, au moins cinq bateaux transportant quelque 200 migrants souhaitant se rendre à Chypre ont été repérés. L'une des embarcations a été interceptée par une patrouille de la marine libanaise qui l'a reconduit avec ses occupants vers la région de Tripoli, dans le nord du pays, d'où elle était partie. Une autre a été secourue par des bâtiments de la force navale de la Finul qui croise aux larges des côtes libanaises conformément à un mandat des Nations unies. Une personne à bord était déjà décédée. Un troisième bateau a été refoulé par les garde-côtes chypriotes D'autres ont réussi à accoster sur l'île, qui fait partie de l'Union européenne. Cette fréquence dans les tentatives de traversée vers Chypre est inédite.

La majorité de ces **migrants sont des Libanais qui ont perdu tout espoir de voir des jours meilleurs dans leur pays** (crises politiques, chômage, drames). Ceux qui en ont les moyens sont déjà partis ou s'apprentent à le faire par des moyens légaux. Les plus démunis, n'hésitent pas à emprunter des voies illégales. Des sources sécuritaires et humanitaires à Beyrouth s'attendent à une augmentation exponentielle des tentatives de traversée dans les mois à venir si la situation continue de se dégrader sur tous les plans au Liban.

### LIBYE

Malgré les dangers d'une traversée de la Méditerranée à bord d'embarcation de fortune, des centaines de personnes - dont des enfants - quittent chaque année les côtes libyennes dans l'espoir de rejoindre l'Italie, à quelque 300 kilomètres de là. Ainsi mercredi 16 décembre 2020, les corps de

quatre enfants migrants âgés de cinq à dix ans ont été retrouvés sur une plage à l'ouest de Tripoli. Le même soir, 126 personnes migrantes, dont 28 enfants ont par ailleurs été interceptées en mer. Elles ont toutes été placées en détention... où elles sont régulièrement victimes de violences, de travail forcé et d'extorsions.

Alors que l'Open Arms faisait route vers l'Italie dimanche 2 janvier 2021, 160 personnes migrantes ont été interceptées en mer par des garde-côtes libyens et renvoyées en Libye où elles subissent "des détentions arbitraires et des abus", a signalé l'Organisation internationale de migrations (OIM).

A partir du 4 janvier, aucun navire humanitaire n'est présent au large de la Libye. Mais l'Océan Viking de SOS méditerranée devrait revenir sur la zone dans quelques jours.

Depuis le début de l'année plus de 700 exilés sont morts en tentant de rejoindre l'Italie, à quelque 300 kilomètres de la Libye.

## UNION EUROPEENNE

### Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

**L'Union européenne ne prolonge pas le partenariat financier de 4 ans signé avec l'OIM** qui finance la protection des migrants vers l'Europe. Les fonds récoltés par l'OIM ont permis de financer les opérations de recherche de migrants perdus dans le désert du Sahara entre le Niger et la Libye, de sécuriser les parcours migratoires pour éviter aux migrants de tomber entre les mains de réseaux criminels, d'assurer une aide humanitaire (médicale, alimentaire, psychologique) dans les centres de transit de l'ONU, de financer des "retours volontaires", ou encore d'aider à une réintégration des migrants dans leur milieu social et communautaire quand ils décident de rentrer.

De nombreux migrants refoulés et repoussés dans le désert du Sahara (par les autorités algériennes notamment) arrivent souvent exténués et dénutris dans les centres de transit de l'OIM installés aux frontières sud du Sahel, le long des principales routes migratoires. Depuis le lancement de cette "initiative UE-OIM" en 2016, plus de **84 000 migrants ont pu rentrer dans leur pays** d'origine, 97 000 autres ont bénéficié d'un accueil et d'une aide à la réintégration après leur retour chez eux, et plus de **25 000 personnes en détresse ont été assistées** grâce aux opérations de recherche et de sauvetage menées par l'OIM dans le désert du Sahara.

L'OIM lance un appel de fonds de 100 millions d'euros.

### Pacte européen sur la migration et l'asile

La récente présentation du nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile a suscité des débats quant à savoir si cette proposition de la Commission européenne améliorerait la situation des exilés, et de quelle manière les migrations sont régies au sein de l'UE. Ce rapport montre que nombre des mesures proposées dans le Pacte sont en réalité des pratiques déjà mises en œuvre par les États membres et qu'elles sont préjudiciables aux exilés.

L'évolution de la détention dans les différents États membres n'est pas homogène sur le territoire de l'UE. La forme, les modalités et les motifs de la détention administrative dépendent des contextes nationaux et de la position géographique de chaque État membre dans le régime frontalier de l'UE. Migreurop soutient depuis longtemps que l'UE a développé un régime de migration et de gouvernance des frontières qui repose sur un partage inégal des tâches de contrôle à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de l'UE, les États membres en périphérie étant chargés de filtrer les mobilités jugées « indésirables » pour le compte de leurs homologues du Nord et de l'Ouest. Dans ce système, la double pratique de la détention et de l'expulsion joue un rôle clé.

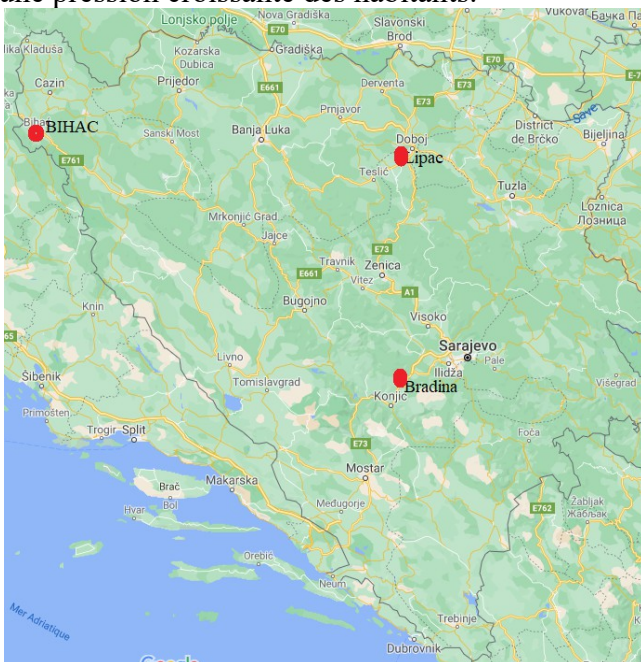
## Les Frontières de l'union européenne : les premiers garde-côtes européens armés

Actuellement, il y a quelque 1 200 agents ; il devrait y avoir **10 000 garde-frontières d'ici 2027** sous l'autorité de **Frontex**. Or Frontex est accusé de couvrir des agissements illégaux dans la surveillance des frontières, et parfois d'y participer : refoulements brutaux en mer Égée, tirs sur des embarcations, violences contre les migrants à la frontière entre la Bosnie et la Croatie... Plusieurs enquêtes sont en cours et les députés européens se sont saisis de la question. Certains se demandent s'ils peuvent lui faire confiance pour que le travail de ces 10 000 garde-frontières soit exemplaire et transparent. Ils se demandent aussi pourquoi l'agence n'a toujours pas recruté comme prévu les 40 employés chargés de la question du **respect des droits humains**. Bruxelles parie sur la capacité des États membres à partager leurs prérogatives avec l'agence : une lourde responsabilité. Les garde-frontières seront armés, et porteront un uniforme aux couleurs de l'Union européenne. Il coûtera cinq milliards d'euros. Ce qui bien trop pour les ONG qui déplorent l'absence de mission de secours de Frontex et une gestion strictement sécuritaire de la question migratoire.

## EUROPE

### BOSNIE

Le **camp de Lipa**, dans le nord-ouest de la Bosnie, a été détruit mercredi 23 décembre vers 11 heures par un **incendie**. Les pompiers ont réussi à l'éteindre, mais les quatre grandes tentes dans lesquelles les migrants dormaient ont brûlé. Il n'y a pas eu de blessés. Environ 1 300 migrants y étaient hébergés dans des conditions dramatiques. L'agence onusienne, qui gérait ce centre d'accueil, avait récemment annoncé son retrait de la structure en raison des mauvaises conditions de vie des exilés. Les résidents se retrouvent à la rue, en plein hiver et alors qu'est prévue une forte baisse de température dans les prochains jours. Ils vont probablement se diriger vers Bihac (à 30 km au nord-ouest de Lipa) et vont occuper des bâtiments abandonnés. Les autorités municipales et cantonales de Bihac refusent que l'OIM rouvre l'ancien centre d'accueil à Bihac, dans les halles d'une ancienne usine. Il avait été fermé avant les élections municipales pour répondre à une pression croissante des habitants.



Les quelques 900 résidents du camp de Lipa ont été invités, mardi 29 décembre, à rassembler leurs affaires et à monter dans une vingtaine de bus qui devaient les emmener dans la ville de Bradina, à 320 km de Lipa au sud de Sarajevo, vers un centre d'hébergement : une caserne militaire qui n'a ni chauffage ni douches. Mais le ministre des Finances a contesté cette information, affirmant qu'aucun accord n'avait été passé en ce sens et des résidents de Bradina se sont rassemblés devant le site militaire pour protester contre l'arrivée des exilés.

Les 900 migrants ont dû regagner mercredi soir le camp de Lipa, faute d'accord politique. En attendant d'une décision, l'OIM et le Danish Refugee Council leur apportent de l'aide humanitaire. Les organisations humanitaires appellent l'État, les entités et les autorités locales de Bosnie-Herzégovine à respecter les principes inscrits dans le droit international des droits de l'Homme, les conventions ratifiées - ainsi que les cadres juridiques nationaux - et à assurer la sécurité et la protection des personnes en danger en mettant fin à l'impasse actuelle. Il n'y a pas d'eau, pas de nourriture, c'est une catastrophe humanitaire au 21<sup>e</sup> siècle, en Europe.



L'Europe intervient : « La situation dans le canton de Una Sana est inacceptable [...] Les autorités locales doivent mettre à disposition les installations existantes et fournir une solution temporaire jusqu'à ce que le camp de Lipa soit reconstruit en une installation permanente [...] Nous demandons instamment aux autorités de ne pas laisser les gens dehors dans le froid, sans accès aux installations sanitaires, au beau milieu d'une pandémie mondiale ». L'Union européenne a accru de 3,5 millions d'euros son assistance humanitaire dans le pays. Ces fonds supplémentaires, destinés à "aider les réfugiés et migrants vulnérables confrontés à un désastre humanitaire", s'ajoutent à 4,5 millions d'euros alloués par Bruxelles en avril 2020.

Ces dernières semaines, grâce à une contribution de la conférence épiscopale italienne et à un don du Pape François, Caritas Italie et Caritas Bosnie-Herzégovine ont pu mettre en place de nouveaux services dans les camps de transit de la région de Bihac et de Sarajevo. Elles ont aussi distribué des articles d'hiver (écharpes, gants, chapeaux, chaussures) à plus de 1 500 personnes se trouvant dans des camps. Mais des initiatives plus larges impliquant les institutions sont nécessaires pour aider les migrants.

## ESPAGNE



Des Marocains, Sénégalais, Maliens ou migrants d'Europe de l'est viennent travailler dans les serres d'Almería au sud du pays, en Andalousie. Elles sont si importantes qu'on les voit sur les images satellitaires (en blanc). On y cultive melons, pastèques, poivrons, fraises ou encore tomates en plein hiver. Près de 100 000 ouvriers agricoles travailleraient dans les serres, dont au moins un tiers serait sans papiers, sous-payés, exploités, et entassés dans des taudis. Ces taudis brûlent de temps en

temps et toutes les affaires et papiers des travailleurs sont brûlés. Plusieurs y travaillent depuis 10, 15 ans comme ouvriers agricoles, mais n'ayant pas de papiers, ils ne peuvent pas avoir de contrat. Ils gagnent 38 euros par jour pour 9 à 14 heures de travail, au lieu de 58,20 euros : le salaire minimum.

## ESPAGNE-CANARIES

Le passage par la méditerranée étant plus difficile, les migrants, cette année, sont passés par les Canaries pour entrer en Europe via l'Espagne. Du 1er janvier au 30 novembre 2020, 19 566 migrants ont atteint l'archipel, 1 851 migrants sont morts au cours de 45 naufrages dans l'atlantique ; un peu plus de 8% sont morts – plus de 92% de migrants sont arrivés sains et saufs. En 2019, 1 993 migrants sont arrivés aux Canaries et 893 sont morts lors de la traversée ; Un peu plus de 30% sont morts – moins de 70% de migrants sont arrivés sains et saufs. Pour les quatre premiers jours de l'année 2021, on compte environ 300 migrants débarqués aux Canaries.

Le gouvernement espagnol a lancé un plan d'urgence visant à créer 7 000 places d'hébergement temporaires aux Canaries, en plus des logements de migrants dans les hôtels et complexes touristiques vides en raison de la pandémie de Covid-19.

Une embarcation composée d'une quarantaine de migrants a débarqué de manière autonome mardi 5 janvier au port de Cabezo, sur l'île de Tenerife aux Canaries. Quatre personnes étaient mortes, et trois ont été prise en charge par la croix rouge espagnole.

## GRECE

Une enquête a été ouverte après l'agression d'une fillette afghane de 3 ans dans le camp de **Kara Tepe** - aussi appelé "**Moria 2**" - à Lesbos, (ministère grec des Migrations). L'enfant a été retrouvé à moitié consciente et en sang lundi soir dans des sanitaires du camp. Après un premier examen, la fillette a été transférée à l'hôpital Vostaneio dans la ville de Mytilène. Elle a été examinée à nouveau par un médecin légiste qui indique qu'elle a été violée.

Dans ce camp surpeuplé, insalubre, parfois inondés, et comme d'autres hotspots, l'International Rescue Committee » (IRC) indique que les demandeurs d'asile sont de plus en plus en proie à de graves troubles psychologiques. Des cas de dépression, de syndrome de stress post-traumatique et d'automutilations ont été observés dans toutes les tranches d'âge et chez des patients issus de tous les milieux. Ont été observés chez les plus jeunes migrants de Lesbos des cas de somnambulisme, des cauchemars ainsi que des cas d'automutilations et d'idées suicidaires. Les mois de confinement imposés aux résidents ont radicalement aggravé la situation. L'isolement prolongé des camps jusqu'à la fin de l'été, alors que la population grecque a été déconfinée le 4 mai, a créé un fort sentiment d'injustice chez les personnes migrantes. Les tensions ont commencé à s'intensifier avec des incendies et des protestations qui éclatent chez les réfugiés des camps de Lesbos, Chios et Samos en avril 2020. L'IRC appelle l'Union Européenne à établir un système équitable et prévisible dans lequel les États membres **partagent la responsabilité d'accueillir** les nouveaux arrivants, qui **respecte le droit de chaque individu** à une évaluation complète de sa demande d'asile.

Le camp de migrants de **Vathy** sur l'île de **Samos**, en Grèce, n'est pas un endroit sûr. Environ 3 500 migrants - syriens, afghans, congolais ou encore irakiens - y vivent "dans des conditions absolument misérables" à flanc de colline, dans des cabanes en bois ou des abris faits de bâches et de couvertures, l'accès à l'eau et à la nourriture y est limité. Des rats, des scorpions et des serpents mordent des enfants et des adultes. Médecins sans frontières alerte sur ce problème depuis des mois. Face à la dégradation de la situation, une campagne de vaccination contre le tétanos a été lancée pour protéger la population de ces campements qui n'ont d'autre choix que de vivre dans la saleté et les ordures. En effet, cette maladie peut se contracter à des travers des plaies infectées ou encore des morsures d'animaux. L'ONG a annoncé avoir déjà vacciné environ 2 200 hommes, femmes et enfants de plus de six ans depuis le début du mois de décembre. Les autorités grecques prévoient le déplacement de tous les demandeurs d'asile des îles grecques vers le continent et dans un nouveau camp fermé sur Samos, d'une capacité de 1 200 personnes, d'ici le début d'année 2021. Lors de sa première visite dans le camp temporaire de Lesbos, le Premier ministre grec a souhaité, jeudi 31 décembre, l'accélération des procédures pour la construction d'un nouveau camp de migrants sur cette île. La nouvelle structure, qui bénéficiera d'un soutien financier de l'Union européenne (UE), est bel et bien sur les rails : les autorités locales ont finalement approuvé le terrain où sera construit le nouveau camp.

Malgré la dangerosité, les îles grecques, où les conditions de vie des demandeurs d'asile sont catastrophiques, restent une destination privilégiée par les migrants venus de **Turquie** pour rejoindre l'Europe et les tentatives de traversée de la mer Égée sont fréquentes. Trois femmes somaliennes se sont noyées après être tombée de l'embarcation surchargée sur laquelle elles se trouvaient avec 24 autres migrants. Deux femmes ont été retrouvées en vie après plusieurs heures passées dans la mer. Une migrante est morte au large de l'île de **Lesbos**.

L'UE et le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU ont à plusieurs reprises appelé le gouvernement grec à enquêter sur les nombreuses accusations de refoulement illégaux des migrants aux frontières maritimes et terrestres du pays.

## ITALIE

Un médecin natif de l'île de Lampedusa, été élu député européen pour porter la voix des migrants au sein des instances de l'UE. « Ici, au Parlement européen, nous avons déjà fait un peu de travail, il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne le dépassement du règlement Dublin et l'approbation du nouveau pacte pour la migration. Enfin, en ce qui concerne le renouvellement du mémorandum Italie-Libye, ma position sur ce sujet a été très critique. J'espère que le gouvernement italien interrompra dès que possible toute forme d'accord avec la Libye. Cela semble une banalité, je sais, mais je souhaite la paix à ces gens : avec eux-mêmes, avec un monde égoïste qui les a d'abord **contraints à la pauvreté, à la faim et à la famine, et qui les montre ensuite du doigt lorsqu'ils tentent de se sauver.** Je leur souhaite la paix et de construire leur avenir ».

Le tribunal de Milan a stipulé que le risque de **contamination au Covid-19 peut permettre** à un migrant de **bénéficier d'une protection humanitaire**. Cette décision ne concerne que des migrants ne remplissant pas les conditions d'octroi du droit d'asile ou d'autres types de statuts. Elle ne peut être prise qu'au cas par cas, après un examen visant à déterminer si le Covid-19 représente un facteur de risques supplémentaires dans le pays d'origine, en raison notamment de la fragilité du système de soin ou du manque de ressources alimentaires.

Selon le ministère italien de l'Intérieur, 34 001 migrants sont arrivés en Italie entre le 1er janvier 2020 et le 24 décembre 2020, soit pratiquement le triple du total d'arrivées enregistrées en 2019 (11 439 personnes). Les principaux pays d'origine des migrants sont la Tunisie (12 847), le Bangladesh (4 132), la Côte d'Ivoire (1 950), l'Algérie (1 458) et le Pakistan (1 358).

## AFRIQUE

Contrairement à une idée reçue, aujourd'hui en **Afrique, 8 migrants sur 10 se déplacent à l'intérieur du continent. Et non vers l'Europe.**

## ALGERIE

Les départs ont repris "de plus belle" ces derniers mois, malgré la pandémie de Covid-19, en particulier à partir du port d'Annaba .

Jeudi 31 décembre 2020, 19 migrants subsahariens ont péri dans un accident de la route, à une centaine de kilomètres de Tamanrasset dans le Sahara. 11 personnes ont été blessées, soignées sur place puis transportées rapidement dans un hôpital.

Sept corps de naufragés ont été découverts samedi 2 janvier sur les côtes de Mostaganem dans le nord-ouest du pays.

## MAROC

A la demande de l'union européenne qui souhaitait que le Maroc reprenne tous les migrants arrivés illégalement en Europe via le Maroc, le gouvernement marocain a répondu que : le pays "n'est pas dans une logique de sous-traitance et insiste pour que chaque pays assume sa responsabilité envers ses ressortissants". Le Maroc refuse donc de recevoir les migrants, des diverses nationalités qui n'ont fait que passer par le Maroc pour rejoindre l' Union Européenne. Le Maroc rappelle qu'il réadmet chaque année 15 000 de ses propres citoyens et qu'il a empêché l'entrée en Europe de 32 000 personnes cette année, grâce aux contrôles aux frontières.

Cependant, face au renforcement de la surveillance des côtes nord-marocaines, les migrants ont changé de route et tentent désormais d'atteindre l'UE via les îles Canaries (Espagne), situées à

1400 km au large du royaume chérifien.

## RWANDA

Le Rwanda est en train de devenir progressivement une zone d'accueil. Mardi 29 décembre au soir, 130 réfugiés, transférés par avion depuis la Libye, où ils avaient échoué dans des camps sordides, où règne l'esclavage, le viol, l'insalubrité, sont arrivés à Kigali. Pour la plupart, ils sont originaires d'Afrique de l'Est, d'Erythrée, du Soudan et de Somalie. Tous cherchaient à rejoindre l'Europe et tous se sont retrouvés bloqués en Libye. Depuis un an, le Rwanda, pays de 12 millions d'habitants, a accueilli 515 réfugiés ; le président rwandais se dit prêt à en accueillir 30 000, ce qui est considérable pour un pays de la taille du Rwanda. Ces transferts successifs sont dus à un accord passé avec l'Union Africaine et surtout avec, le Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'ONU, qui identifie les réfugiés en Libye et finance l'opération. Une fois arrivés au Rwanda, après avoir passé un test Covid-19, les réfugiés sont installés dans un centre de transit, dans des maisons en dur, avec l'eau, l'électricité, des sanitaires. Ils ont accès à la couverture santé, à l'éducation pour les enfants, à des formations qualifiantes pour les adultes et ont droit de chercher du travail. 200 ont déjà été transférées dans d'autres pays : Suède, Norvège et Canada. Mais s'ils s'intègrent et trouvent du travail au Rwanda, ils peuvent y rester. Le pays est sensibilisé à la question des réfugiés : il a été marqué par de multiples exodes depuis 60 ans et bien sûr par le génocide des Tutsis au début des années 90.

## TUNISIE

Lundi soir 14 décembre 2020, la marine tunisienne a intercepté en mer 93 migrants africains (37 femmes et 4 enfants), dont trois Tunisiens, qui tentaient de rejoindre l'Italie. Leur bateau était tombé en panne à 42 km au large de Sfax.

En Tunisie, la crise politique, les incertitudes sur l'avenir, etc. a pour conséquence l'augmentation de départs irréguliers. Ils représentent un cinquième des réfugiés et migrants arrivant dans des pays méditerranéens cette année selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Nouveau naufrage au large des côtes nord-africaines. Jeudi 24 décembre, 20 cadavres de migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont été repêchés près de Sfax, sur la côte est de la Tunisie, après le naufrage de leur embarcation. Cinq autres personnes qui étaient à bord de l'embarcation ont pu être secourues. Plus de 40 migrants étaient sur le canot.

Étant donné l'abondance des informations, je n'ai pas précisé chaque média utilisé, mais ceux consultés sont, entre autres :

<https://www.nouvelobs.com/migrants/20200908.OBS33028/traversees-record-de-migrants-par-la-manche-entre-sauvetages-et-tensions-diplomatiques.html>

<https://migrations.catholique.fr/sinformer/actualites/299757-calais-londres/>

<https://soundcloud.com/deuxpiedsdanslebenitier/jetais-un-etranger-et-vous-mavez-accueilli-mt-2535-plus-facile-a-dire-qua-faire>

<https://www.infomigrants.net/fr/>

<https://toulouseanticra.noblogs.org/>

<https://theconversation.com/la-lutte-contre-le-terrorisme-ne-peut-se-reduire-a-des-mesures-securitaires-62999>

[https://www.huffingtonpost.fr/entry/dans-les-alpes-migrants-et-benevoles-face-a-une-police-aux-frontieres-renforcee\\_fr\\_5fd0d031c5b66a758411142e?ncid=other\\_topvideos\\_cp1pj3fgmfs&utm\\_campaign=top\\_videos](https://www.huffingtonpost.fr/entry/dans-les-alpes-migrants-et-benevoles-face-a-une-police-aux-frontieres-renforcee_fr_5fd0d031c5b66a758411142e?ncid=other_topvideos_cp1pj3fgmfs&utm_campaign=top_videos)

<http://www.associationsalam.org/-Actualites->

<https://blogs.mediapart.fr/janig-sa/blog/191120/les-pratiques-de-la-prefecture-des-cotes-darmor-en-matiere-dimmigration>

<https://www.lacimade.org/traitement-des-personnes-etrangeres-a-la-prefecture-des-cotes-darmor-communique-inter-associatif/>

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20200917-le-liban-nouvelle-terre-d%C3%A9part-les-migrants>  
<https://toulouseanticra.noblogs.org/>  
<https://theconversation.com/la-crise-sanitaire-aggrave-les-troubles-psy-des-jeunes-migrants-152393>  
<https://www.ldh-france.org/gel-des-visas-de-regroupement-familial-et-de-reunification-familiale-des-refugies-des-associations-et-des-personnes-concernees-saisissent-le-conseil-detat/>  
<http://www.migreurop.org/article3020.html>  
[https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/un-boulangier-entame-une-greve-de-la-faim-en-soutien-a-son-apprenti-menace-d-expulsion\\_4240743.html?fbclid=IwAR2HUNxDvcap7DosQrEsepA5fLQsh8wsn8Ho5jmYVhQY\\_EyFNGnpqGxHA8g](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/un-boulangier-entame-une-greve-de-la-faim-en-soutien-a-son-apprenti-menace-d-expulsion_4240743.html?fbclid=IwAR2HUNxDvcap7DosQrEsepA5fLQsh8wsn8Ho5jmYVhQY_EyFNGnpqGxHA8g)  
[https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/afrique-le-rwanda-nouvelle-terre-d-accueil-des-migrants\\_4221501.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/afrique-le-rwanda-nouvelle-terre-d-accueil-des-migrants_4221501.html)  
<https://www.newtimes.co.rw/news/fifth-batch-asylum-seekers-libya-arrives-rwanda>  
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/04/a-calais-en-plein-hiver-les-evacuations-se-multiplient-sans-solution-perenne\\_6065107\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/01/04/a-calais-en-plein-hiver-les-evacuations-se-multiplient-sans-solution-perenne_6065107_3224.html)  
<http://lille.tribunal-administratif.fr/Actualites/Communiqués/Acces-de-journalistes-a-des-sites-d-evacuation-de-campements-dans-les-departements-du-Nord-et-du-Pas-de-Calais>  
<https://www.leparisien.fr/faits-divers/evacuations-de-migrants-recours-en-justice-de-deux-journalistes-empeches-de-travailler-30-12-2020-8416718.php>  
<https://www.google.com/maps/dir/bosnie+lipac/bihac/Sarajevo,+Bosnie-Herz>